



Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue

Alain Rabatel

► To cite this version:

Alain Rabatel. Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue. Recherches ACLIF, 2011, Actes du XVIIe séminaire universitaire de Constanta (XVII), pp.9-28. halshs-00771386

HAL Id: halshs-00771386

<https://shs.hal.science/halshs-00771386v1>

Submitted on 8 Jan 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Alain Rabatel
Université Lyon 1
ICAR, UMR CNRS 5191, ENS-Lyon

Les paradigmes entrecroisés des instances énonciatives et des points de vue

Je rappelle quelques principes fondamentaux pour une analyse énonciative de la subjectivité dans la langue, non pas pour accéder à l'intimité du sujet extra-linguistique, mais pour rendre compte de l'intime (de l'intersubjectivité) du langage, en quoi mon approche énonciative diffère de la stylistique traditionnelle.

Pour ce faire, il est important, au plan théorique comme au plan pratique des descriptions linguistiques, de distinguer entre le locuteur et l'énonciateur (Desclés 1976, Desclés et Guentcheva 2000, Ducrot 1980, 1984, Culioli 2002, 2005, Nølke et al. 2004), en des sens parfois opposés sur lesquels je ne m'attarderai pas ici, non plus que sur les points où je me sépare des uns ou des autres, ce travail ayant fait l'objet de publications antérieures (Rabatel 2005a et b, 2010). La disjonction locuteur/énonciateur rend compte des possibilités que le locuteur se donne, en tant qu'énonciateur, pour tourner autour des objets du discours, pour envisager les faits, les mots et les discours, les notions, les situations, les événements, les phénomènes de tel ou tel point de vue (PDV), dans le présent, le passé ou le futur, en changeant lui-même de position dans l'espace, le temps, en changeant de position idéologique, en envisageant les choses du point de vue d'un autre cadre théorique ou en se mettant empathiquement à la place d'un autre, ou encore en se positionnant par rapport aux PDV qui leur sont imputés. Les phénomènes empathiques témoignent d'une osmose sinon plus forte, du moins davantage intériorisée envers autrui, dans la mesure où ils consistent en ce que le locuteur/énonciateur premier (L1/E1) se mette à la place d'un énonciateur second non locuteur (e2), qui « ne parle pas » (Ducrot 1984 : 204-205), par exemple lorsque L1/E1 raconte une histoire ou décrit une scène du point de vue d'un personnage, lorsqu'il argumente en analysant

une situation conflictuelle du point de vue d'un des témoins, etc. La disjonction locuteur/énonciateur est donc précieuse, d'autant qu'elle permet aussi de rendre compte des situations de conjonction, autrement dit de syncrétisme (marqué par un slash), lorsqu'une voix exprime un PDV qui est bien le sien (L1/E1) ou celui d'un autre – interlocuteur ou tiers – qui adhère à ce qu'il dit (12/e2).

Il est également déterminant de rejeter l'idée que la subjectivité s'obtiendrait par marquage par rapport à un degré non marqué, objectif, qui exprimerait par défaut une langue exempte de tout jugement. La subjectivité est de règle dans le langage, ou plutôt, c'est l'expression des points de vue qui est de règle : toute façon de parler, y compris par des propos « objectifs », est l'indice d'un PDV. Enfin, la subjectivité s'exprime selon un continuum, et il est important de prendre en considération le fait qu'elle puisse se dire a minima, en l'absence de jugements explicites dans le *dictum* et/ou en l'absence de *modus* explicite (Ono 2007 : 138, 140-154).

Partant de là, je vais successivement préciser le paradigme énonciatif avec les notions de locuteur, d'énonciateur, de voix et de point de vue, puis dégager les relations entre ces instances qui forment le cadre du paradigme du point de vue.

1. Locuteur, énonciateur, voix, point de vue

À qui rapporter ces points de vue ? Au locuteur ? À l'énonciateur ? Avant de prendre un premier exemple, définissons rapidement ces termes. Le *locuteur* est l'instance première qui produit matériellement les énoncés. C'est pourquoi la notion de locuteur peut être rapprochée de celle de voix. Elle est proférée (ou écrite) par un locuteur (ou scripteur), dotée d'une matérialité, subordonnée à l'expérience sensorielle. L'*énonciateur* est l'instance qui se positionne par rapport aux objets du discours auxquels il réfère, et, ce faisant, qui les prend en charge. La notion d'énonciateur correspond à une *position* (énonciative) qu'adopte le locuteur, dans son discours, pour envisager les faits, les notions, sous tel ou tel point de vue pour son compte ou pour le compte des autres – d'où sa parenté avec les notions de sujet modal, de centre de perspective, de sujet de conscience (Rabatel 2008, 2010). De la sorte, l'énonciateur est défini comme l'instance aux PDV.

Je traite des PDV à partir d'une définition d'inspiration ducrotienne (il s'agit essentiellement de Ducrot 1984) adaptée à des corpus longs, qui font ressortir la nécessité d'analyser non seulement la référenciation du PDV, mais encore la source énonciative, question cruciale au plan interprétatif. Les PDV apparaissent dans des contenus

propositionnels dont la référenciation exprime une argumentation, justifiant telle ou telle opinion, en appui sur des arguments et sur l'ensemble des choix de référenciation, qui sont donc loin de se limiter aux connecteurs ou aux seules marques de l'appareil formel de l'énonciation de Benveniste, mais qui incluent les choix du mode de donation des référents (au plan lexical) et les stratégies de mise en discours avec la construction des prédications dans les énoncés, leur agencement (connexion 'logique-énonciative' et structuration rhétorique).

L'analyse de cette référenciation et des formes de prédication révèle que certains PDV s'expriment à travers à des paroles, mais que, contre toute attente, d'autres sont exprimés indirectement par la référenciation linguistique de perceptions, d'attitudes, mais non de paroles (comme on le verra plus loin avec l'exemple (9)), et c'est ce genre de phénomène que j'ai analysé, notamment sous l'appellation de PDV *représentés* (Rabatel 1997, 1998), quand les perceptions sont déployées, représentées, dans des deuxièmes plans. Toutefois, il est possible que le PDV se restreigne à des notations moins développées, dans le premier plan¹ : je nomme cette forme de PDV le *PDV embryonnaire* parce que l'empathisation raconte du PDV de telle ou telle source, sans développer les perceptions ni, a fortiori, les commentaires qu'elles pourraient susciter. Enfin, je nomme *PDV assertée*² les PDV qui s'expriment dans des jugements explicites, qu'il s'agisse d'assertions ou de discours rapportés/représentés. Bref, ces diverses formes de PDV expriment des PDV à travers les choix de référenciation distincts, sans qu'il soit besoin que le locuteur/énonciateur passe par des jugements explicites – même si les cas d'expression directe sont bien sûr toujours possibles – (Rabatel 2008) ; c'est pourquoi le PDV peut être conçu comme une catégorie transversale, car il serait dommage de réduire la problématique du PDV à son expression directe et explicite.

2. En deçà des voix, le cumul des points de vue

Venons-en à la réponse à la question posée au début de la section précédente. Je commencerai par un exemple qui en montre d'emblée les enjeux, puis, à partir de cet exemple complexe, je reprendrai le problème en analysant des exemples de complexité croissante afin de montrer les différentes stratifications du paradigme énonciatif.

(1) Charles-Augustin Favez et Rosa Gilliéron n'ont qu'un an de différence : 1882 et 1883. Ils ont la « même » scolarité dans un pays où

¹ Voir Combettes 1992 sur les relations entre premier plan et deuxième plan.

² Ces différents PDV sont définis et exemplifiés plus loin.

l'instruction publique est obligatoire pour tous. Il est curieux d'imaginer la jeune fille, innocemment attentive aux leçons du maître au premier rang, et dans le fond de la classe le vampire Favez qui la guette et **déjà** imagine de la saigner et avaler. (Chessex, *Le Vampire de Ropraz*, Grasset, 2007 : 59-60)

En (1), le narrateur ne se prive pas de commenter (« il est curieux »), de marquer une distance en mettant entre guillemets l'adjectif « même » qui qualifie la scolarité des personnages. De plus, le choix des termes (« vampire », « avaler », « saigner », guette »), leur accumulation et le contraste entre ce personnage et la jeune fille « innocemment attentive », tout indique, aux plans discursif et rhétorique, que la référenciation met en scène un fort contraste entre personnages, du point de vue du narrateur, qui prend parti en faveur de l'innocente victime contre son bourreau en raison de critères axiologiques et de l'orientation argumentative qui structurent les contrastes lexical, syntaxique, discursivo-rhétorique. À quoi s'ajoutent des critères épistémiques, liés au caractère surplombant du PDV du narrateur. À preuve la prolepse, avec « déjà », qui lui permet d'attribuer à Favez avec certitude la pulsion qui le poussera à vampiriser la pauvre jeune fille. En réalité, le récit fait moins une prolepse qu'une analepse : au moment où le récit s'écrit, la profanation a déjà eu lieu, le narrateur remonte dans le passé. Mais la prolepse signifie que le narrateur se reporte en un point du passé, qui sert de point de référence, en amont du « déjà », pour envisager depuis ce moment-là la réalisation d'une pulsion confirmée par le cours des événements. Ce faisant, il veut faire entendre que la pulsion morbide était d'emblée en instance d'actualisation, du fait de la présence des fantasmes de Favez. À ce point du récit, le lecteur n'est pas certain que Favez soit le violeur de cadavres anthropophage, mais il est certain que le narrateur l'envisage fortement. Bref, L1/E1 (le narrateur) impute une présomption de culpabilité à Favez (e2), témoignant de ce fait d'une certaine omniscience narrative.

Mais on ne peut (ni ne doit) écarter l'hypothèse que ce « déjà » serait la trace ténue d'une *empathisation* avec Favez – bien distincte de la *sympathie* avec la victime. Sur quels phénomènes linguistiques appuyer cette hypothèse ? Ici, il faut convoquer une conception large de la notion de *position énonciative* (Culioli 1999) que le locuteur/énonciateur adopte lors de la construction des objets du discours, sans la réduire aux calculs de la référence temporelle et aspectuelle. D'abord, l'énonciateur construit son objet en référence ou non à la situation d'énonciation par ancrage déictique ou anaphorique. Ensuite, il peut inscrire les notions et objets au centre de leur domaine par identification (« c'est un véritable vampire »), par rupture (« ceci n'est pas un vampire ») ou par différenciation (« ceci s'apparente de très loin à un vampire »), opérations indiquant des rapports objectifs entre les

choses, mais tout autant la subjectivité de l'énonciateur qui apprécie, qualifie, quantifie les objets discursifs. Enfin, il peut valider les prédications par rapport à soi, par rapport à un interlocuteur ou un tiers, par effacement énonciatif, par rapport à un repère fictif ou non assertif. C'est ici que se greffent les processus empathiques par lesquels L1/E1 raconte, explique, argumente en envisageant les choses du point de vue d'un énonciateur second sans nécessairement lui donner la parole (Kuno 1987, Rabatel 1998)³. Si l'on accepte cette conception élargie des positions énonciatives, on constate une sorte d'empathie rationnelle du narrateur pour le bourreau, non pas nécessairement pour l'excuser, mais pour comprendre de l'intérieur sa logique⁴. En ce cas, « déjà » est comme « pris en charge⁵ », en quelque façon, par Favez lui-même, qui sentirait au fond de lui (« imagine ») une sorte de pulsion qui le mène vers l'accomplissement de cet acte monstrueux, en sorte que l'adverbe signifierait « bientôt je vais la saigner et la manger ». Cette hypothèse de lecture est alimentée par les choix de référenciation et surtout par les mécanismes énonciatifs qui permettent à un énonciateur de changer de position en se déportant dans le passé ou le futur, ou encore en se mettant à la place d'un autre énonciateur. Le fait que le narrateur, dans le moment où il écrit, envisage les choses depuis un point du passé regardant vers l'avenir, ne pose pas problème, pour l'analyse temporelle, tant ce genre de changement de perspective est habituel. Mais dans son fondement, ce changement de position énonciative concerne aussi d'autres types de déplacements, notionnels et personnels : en ce cas, le déplacement (ou

³ Il reste que, chez Culioli, ces positions réduisent souvent le dialogisme à une anticipation des objections de l'autre. Cette dimension, qui n'est pas fautive, est cependant réductrice. C'est pourquoi j'ai été amené à proposer des postures énonciatives de co-, sur- et sous-énonciation (Rabatel 2004, 2005b), qui tiennent davantage compte de la dimension dialogale et/ou de la diversité des manifestations dialogiques des énoncés, partant du fait que les PDV sont co-construits non seulement en donnant la parole aux autres, mais aussi par des *processus empathiques* associant L1/E1, locuteurs/énonciateurs seconds et énonciateurs seconds non locuteurs (Rabatel 2008). Bref, les postures énonciatives entendent rendre compte du fait que les positions énonciatives, qui entrent en jeu dans la co-construction des contenus, aux plans représentationnel et argumentatif, sont plus qu'un phénomène dialogal polyphonique (entrelacement des voix) ou dialogique (entrelacement des PDV) : un jeu interactionnel de positionnement par rapport aux autres, avec les profits qui lui sont associés. Sur l'articulation de ces postures avec celles de la sociologie, voir Rabatel, à paraître.

⁴ Cette empathie cognitive, rationnelle, est donc ici distincte d'une forme d'empathie plus relationnelle qui consisterait à marquer une connivence avec le sujet, voire d'une adhésion forte à ses manières de voir et de penser (Tisseron 2010 : 48-54, 90-93 notamment).

⁵ Dans Rabatel 2009, je parle de « quasi prise en charge », qui ne correspond pas à une véritable prise en charge (réservée à L1/E1), mais à un simulacre de prise en charge présumée, du fait de l'imputation du PDV par L1/E1 : en effet, L1/E1 tient pour vrai (et le destinataire aussi) le PDV attribué à e2.

changement de perspective) consiste à envisager le cours des événements du point de vue d'un tiers, selon les valeurs et le cadre de références de ce dernier. Les deux interprétations sont relativement indécidables, de surcroît, cumulables, et c'est précisément la force du récit que de jouer de cette indécidabilité et sur cet entrecroisement des perspectives. En d'autres termes, le texte repose sur un seul locuteur et renvoie à deux énonciateurs potentiels : E1 (le narrateur) annonce, d'un point de vue surplombant, un cas dramatique de viol et de cannibalisme sexuel ; e2 (Favez) laisse entrevoir la force terrifiante d'un désir irréprensible. Les interprétations qui découlent de ces deux analyses ne sont pas identiques : mais il serait dommage de ne s'en tenir qu'à la première, la plus évidente, dommage de ne pas prendre en compte la deuxième, plus dommage encore de les considérer comme mutuellement exclusives.

Ces considérations vont me guider dans les investigations suivantes pour dévider l'écheveau dialogal et dialogique qui structure le paradigme des relations entre locuteur(s) et énonciateur(s). Comme ces termes sont proches, je voudrais dire en quel sens je les distingue. Dans le couple « dialogal » et « dialogique », *dialogal* relève des interactions en face à face, qui passent par des voix distinctes et *dialogique* correspond à des façons qu'utilise un locuteur pour parler en tenant compte des autres, comme dans les cas de prétérition ou de concession, ou encore dans les phénomènes d'allusion, de reformulation ou de citation. Ici, il y a une voix, qui peut éventuellement citer des voix enchâssées, mais qui se contente le plus souvent de reformuler des PDV, avec tous les problèmes de brouillage que cela entraîne, par exemple :

- brouillage entre source citante et citée, voire entre sources citées : est-ce X, Y ou Z qui pense *P* ?
- brouillage entre modalités *de re* et *de dicto* : *P* correspond-il bien exactement ce que pense ou ce qu'a dit X (Y ou Z, si l'on ajoute le brouillage de la source et les interférences entre locuteur citant et sources enchâssées) ?
- brouillage entre constat objectif et description subjective : *P* exprime-t-il un PDV subjectif ou dresse-t-il un constat objectif d'une réalité ?

Certains, à l'instar des praxématiciens (Détrie, Siblot, Verine 2001) n'utilisent que le terme « dialogisme ». Mais l'opposition se retrouve, le dialogal correspond au *dialogisme interlocutif* qui est un dialogisme externe renvoyant aux interactions en face à face. Le *dialogisme interdiscursif* est un dialogisme interne, fortement socialisé,

par lequel le locuteur fait entendre d'autres énoncés dans son discours – ceux de la doxa, de tiers, d'autorités célèbres, etc., qui ont été prononcés éventuellement bien en amont de la scène interlocutive. Il existe enfin une forme de *dialogisme intralocutif*⁶ (ou *autodialogisme*, par opposition aux formes de dialogisme interlocutif et interdiscursif, dites *hétéro-dialogiques*) par lequel le locuteur dialogue avec lui-même, comme dans les exemples (4) à (6).

3. Le locuteur/énonciateur premier, instance primaire représentée (avant d'être représentante)

Il existe d'abord des PDV émis par le locuteur/énonciateur premier tel qu'en (2) ou par les locuteurs/énonciateurs seconds enchâssés dans le discours de L1/E1 (c'est le cas de (3)) : en (2), le locuteur (L1) est à l'origine d'un ordre qu'il prend en charge (E1), tandis qu'en (3), le locuteur premier (L1) rapporte un ordre que lui a donné Pierre (locuteur second, noté l2), que ce dernier a pris en charge en tant qu'énonciateur second (e2) :

(2) Je t'ordonne de te taire.

(3) Pierre m'a ordonné de me taire.

(4) J'ai déjà écrit que « X », et je me permets de citer à nouveau mes propos, « X ».

(5) J'ai dit et je redis que X.

Le dialogisme ne se borne pas à rapporter des paroles des autres, il sert aussi à se citer, comme en (4) ou en (5). Selon Vincent et Dubois 1997, à l'oral, on se cite beaucoup (avec ou sans geste de guillemettage avec les doigts surélevées et/ou intonation de propos rapportés), même si l'auto-citation n'est pas aussi précise que les citations écrites, du fait des difficultés de mémorisation à l'identique. Dans la plupart des cas illustrés par les exemples (2) à (5), le syncrétisme L/E – ou l/e, en (3) – fonctionne dans une grande simplicité, dans la mesure où il ne semble y avoir aucune distance entre le locuteur et son dire. Toutefois, il faut préciser ce qui se cache sous la notion de distance : en (5), L1/E1, au moment où il parle (en S° et T°), confirme son accord avec une position antérieure exprimée en des circonstances antérieures (L1/E1 en S¹ et T¹), mais la distance spatio-temporelle est secondaire par rapport à l'absence de distance épistémique (ou axiologique), selon le contenu de X.

⁶ Voir Authier-Revuz 1995.

Mais les difficultés apparaissent dès que des failles s'insinuent entre le dit et le (vouloir) dire, voire entre des direx distincts renvoyant à la même source énonciative. On se trouve alors face à des PDV auto-dialogiques du locuteur qui joue avec des positions différentes en se mettant plus ou moins en scène. Ainsi, en (6), L1/E1 adopte une position distanciée, parlant de lui à la troisième « personne » et aussi à la première :

(6) C'est Antonin Blondin qui a écrit ce qui suit, et c'est moi, Antonin Blondin. Un pauvre type. Je ne suis qu'un pauvre type. (Triolet, *L'Inspecteur des ruines*, [1948] 1978 : 11)

Ce jugement en première personne est toutefois différent de celui de (5) car en (6), le *je* entretient une relation complexe avec lui-même, sous la forme de la délocution. Le *je* se donne ici comme une instance première par rapport à Antonin Blondin, puisque le *je* renvoie au *je* narrant ancré dans un *Je/moi-ici-maintenant* qui définit le *hic et nunc* de la narration. Ce *je*, ancré dans le présent dans la narration, reprend d'abord un jugement formulé dans une phrase sans verbe avant de le réitérer en première personne et de le prendre en charge directement. Cette dissociation du *je* dans le temps de l'écriture quasi simultanée reproduit une dissociation antérieure, qui concernait le *je* narré évoqué dans la première phrase. On peut donc considérer que le couple [Antonin Blondin = moi] est homologue du couple [un pauvre type = je ne suis qu'un pauvre type], en sorte qu'« Antonin Blondin », dans la phrase 1 (=P1) est le « pauvre type » dont il est question en P2, et que le « moi » de P1 coréfère au « je » de P3. Ainsi, le dédoublement initial entre un même référent envisagé d'abord en troisième personne puis en première personne, qui est somme toute banal compte tenu de la distance temporelle, est-il redoublé dans le *hic et nunc* de la narration⁷, cette fois-ci sous la forme d'une distance de soi à soi un peu moins attendue, et qui est l'indice d'une forte fêlure. Celle-ci est bien marquée à travers la reprise et la reformulation « d'un pauvre type » en P3, fortement dialogique, avec la négation restrictive « je ne... qu'un X ». Le renchérissement émet un jugement sur lui-même, en première personne, sous une forme restrictive qui, par sa scalarité, intensifie le caractère négatif et durable du jugement antérieur.

Le dialogisme est encore plus complexe si l'on prend en compte la nature littéraire de ce récit écrit. Je ne fais pas allusion ici au dédoublement du *je* en un *je* personnage et un *je* narrant. Ce qui est capital, c'est que le *je* narrant n'est pas qu'une instance *première*, c'est

⁷ Dédoublement et redoublement rendent indécidables, ici, la question de savoir si les jugements négatifs sont limités au *hic et nunc* du *je* personnage ou au contraire de plus vaste empan, pris en charge par le *je* narrant.

une instance première *représentée*, avant d'être, de surcroît, une instance *représentante* donnant naissance à des e2 ou donnant la parole à des l2/e2.

La distinction des situations est importante sous l'angle de la prise en charge, car L1/E1 ne s'engage que pour lui, et jamais pour les énoncés rapportés par d'autres. Le paradoxe des énoncés de fiction (mais cela dépasse ce cadre), c'est que L1/E1 relève par certains aspects d'une logique de primarité qui plaide en faveur de la prise en charge, par d'autres aspects, d'une logique de discours rapportés (ou, sinon rapportés au sens traditionnel du terme, représentés) qui plaide en faveur d'une restriction de la prise en charge précédente. *Dès lors, l'instance première qui prend en charge (parce qu'elle est première) ne prend pas totalement en charge comme dans les énoncés ordinaires oraux, car c'est une instance première représentée : on est dans une sorte de comme si, dans une situation caractérisée par une transparence et une immédiateté telles que tout est fait pour qu'on oublie qu'il s'agit là d'une construction effectuée par une source externe à l'énoncé, le scripteur.*

4. La représentation du syncrétisme des locuteurs/énonciateurs seconds par l'instance première

Le syncrétisme des l2/e2 est toujours soumis à l'action de L1/E1, ce qui n'est pas sans effet au plan interprétatif.

(7) Je suis sorti de leurs pattes quarante-huit heures plus tard. Le temps d'une garde à vue. Avec la chaise bancale et les flics en manches de chemise. Celui qui pose les questions, l'haleine lourde, et dont on ne distingue pas le visage quand la lampe qu'il vous braque sur la tronche vous brûle les yeux. Celui qui tape sur sa machine avec deux doigts, et qui se goure. « J'ai plus qu'à déchirer le rapport... Allez, on recommence ! Tu peux pas articuler, toi ? Tu crois qu'on a que ça à foutre ? » Le sergent de ville en uniforme qui monte les casse-croûte, le front luisant sous son kébour. « Eh ben, Raymond, on avait dit trois sandwiches. Il est où celui du prévenu ? Laisse tomber. De toute façon, Monsieur n'a pas faim. Depuis des plombes il refuse de se mettre à table. »

Et la séance de groupe quand ils envoient les questions en rafale, avec les postillons. Les beignes aussi, dans la bande y a toujours l'énervé de service. (Pécherot *Belleville Barcelone* 2003 : 52)

En (7), L1/E1 donne la parole à des locuteurs/énonciateurs seconds enchâssés, dans des énoncés rapportés au discours direct et dans du discours narrativisé, lorsque le narrateur/personnage évoque la tactique d'interrogatoire sous la forme « d'une séance de groupe » avec des « questions en rafale ». Le premier locuteur second (« celui qui pose

des questions ») est évoqué à travers un discours narrativisé ; le deuxième (« celui qui tape sur sa machine ») est l'auteur d'un véritable discours direct (« J'ai plus qu'à déchirer le rapport [...] »). L'auteur du discours direct suivant, adressé à Raymond, n'est pas précisé. Il ne s'agit pas d'un troisième interrogateur muet vu le nombre des sandwiches, mais on ne sait s'il s'agit du premier ou du deuxième. Dans les deux discours directs le syncrétisme locuteur/énonciateur second est net. Dans le discours narrativisé, le syncrétisme est moins clair, dans la mesure où la voix du locuteur second est réduite à la mention de l'acte de discours, tandis que l'énonciateur second, présent à travers ses gestes, son attitude hostile, qui construisent l'image d'un enquêteur déstabilisateur, peut certes exprimer la stratégie du policier, mais aussi, potentiellement, un PDV négatif du narrateur (voire du scripteur) qui n'aime pas l'institution policière. Bref, dès que le syncrétisme de l2/e2 ne porte plus sur des propos rapportés directs, le rôle de L1/E1 croît à mesure que décroît l'autonomie du personnage. En témoigne l'anonymat des locuteurs, réduits à des rôles marqués par les pronoms démonstratif et relatif « celui qui » ; les DD ne sont pas introduits par des verbes de parole, comme les discours directs traditionnels, ils correspondent davantage à des citations, précédées de verbes d'attitude (« qui se goure »).

Bref, les cas de syncrétisme les plus nets de l2/e2 correspondent aux cas de discours directs. Dès que l'intervention de L1/E1 sur les propos rapportés est importante, c'est-à-dire au fur et à mesure que l2 est de moins en moins locuteur d'un dire identifiable dans ses bornes, ses formes, ses intentions, et de plus en plus énonciateur second d'un PDV dont on ne sait jusqu'où va la voix qui lui donne consistance, on a des doutes sur la part de L1/E1 dans la reconstruction empathique de e2, voire des doutes sur son positionnement, en sympathie (Cohn 1981 parle de consonance) ou antipathie (dissonance). Avant d'analyser des cas où e2 est évoqué à travers des façons de voir ou de sentir, par des comportements, des attitudes, analysons une situation intermédiaire, un peu plus complexe que (7), celle dans laquelle L1/E1 prête sa voix pour exprimer le PDV d'un autre à travers le discours indirect libre, c'est-à-dire à travers des paroles de L1/E1 qui « imitent » ou reconstruisent empathiquement le PDV de e2, sans nécessairement reprendre ses mots.

5. Récursivité des processus empathiques, entrelacement des points de vue de L1/E1, de plusieurs (locuteurs)/énonciateurs seconds enchâssés et de l'interdiscours

En (8), la situation est compliquée car les discours indirects libres, nombreux, ne sont pas tous indiqués par des *verba dicendi* ; de

plus ils émanent de plusieurs sources, lesquelles semblent se citer entre elles et/ou intégrer de fortes traces d'allusions interdiscursives, en sorte qu'on a de la peine à dire qui dit/pense quoi.

(8) J'ai quitté l'Alhambra, l'adresse en poche et le marché conclu. Dès le lendemain Marcel irait pousser sa chansonnette. Il allait lui tailler un beau costume de scène, à son pote ! Un modèle en pure peau de hareng. Après un habillage pareil, Aude Beaupréau n'aurait plus qu'une envie, retourner chez papa. Tout rentrerait dans l'ordre. Celui qui ne mélange pas les mouchoirs de batiste et les tire-moelle à carreaux. L'inconduite aurait été de courte durée, si elle venait à faire jaser, on aviserait. Pénitence et repentance, la fille déshonorée irait se faire oublier dans une lointaine province. À moins qu'à la retraite on ne préfère l'attaque. Le blason, ça se défend comme ça se porte. Avec de l'audace, toujours de l'audace. Les idées larges, il avait dit, Beaupréau. Nous sommes en 1938, foutre Dieu ! Il faut vivre avec son temps. Ah la jeunesse, les expériences ! Qu'elle jette son fichu par-dessus les moulins ! Ceux de Pantin, ou d'ailleurs... Une fille ? Et après ? Elles pilotent des avions à présent. Alors soyons modernes. Ah ! pour sûr, si cela avait duré... Mais la récréation était terminée, chacun retournait à sa place. (Pécherot Belleville Barcelone 2003 : 34)

D'une part, le narrateur/personnage (L1/E1) envisage dans des énoncés au discours indirect libre ce que Marcel va dire à son pote (« il allait lui tailler un beau costume de scène, à son pote ! ») : en effet, L1/E1 est sollicité par M. Beaupréau, le père d'Amélie, pour faire revenir sa fille au foyer. L1/E1 décide alors d'agir indirectement, par l'intermédiaire de son ami Marcel, qui est l'ami du petit ami de la jeune Amélie Beaupréau. Son idée est de faire pression sur le petit ami pour qu'il convainque lui-même Amélie de rentrer dans le droit chemin, escomptant que ce discours sera plus efficace qu'une intervention directe de l'extérieur. D'autre part, et cela explique une des complexités du passage, il est difficile d'indiquer la source de certains DIL lorsque celle-ci n'est pas explicite. On n'a alors que la ressource de voir si les thèmes ou certains traits lexicaux, morpho-syntaxiques ou prosodiques (indiqués par la ponctuation, la syntaxe – marquage de la manière⁸, notamment –) donnent des indications en faveur de telle source. Certains énoncés peuvent être interprétés par récursivité aussi bien comme des DIL de Marcel qui se met à la place de ce que le père va penser que comme des DIL du père lui-même, dans la mesure où on entend sa voix dans la fin du passage. La difficulté d'interpréter ces fragments repose sur une empathie généralisée : d'une part celle du narrateur, qui se met à la place de tel ou tel personnage,

⁸ Marquage qui est loin de se borner à des marques syntaxiques (syntagmes prépositionnels, compléments circonstanciels, participiales, etc.) comme le rappellent les autres contributeurs de ce volume. La variété des marques est d'autant plus grande qu'il y a des manières d'asserter, d'être, et d'autres qui caractérisent le procès et/ou son résultat, en étant orientée sur l'objet : voir également Moline et Flaux 2009.

d'autre part celle de tel personnage capable d'envisager le PDV de tel autre. Ainsi Marcel est capable de (re)construire le point de vue du père, tout comme le père est capable de (re)construire la doxa. L1/E1 est bien le scripteur qui rapporte le point de vue du père, et peut-être même sa voix, ou celle de Marcel. Le récit est ainsi raconté que c'est le narrateur qui se met à la place du père et qui rapporte son PDV sans aller jusqu'à lui donner directement la parole, dans les énoncés en italiques, cependant que les énoncés soulignés paraissent relever de commentaires de L1/E1 à propos des DIL qu'il impute au père : car il est, d'un point de vue psychologique et sociologique, peu vraisemblable que le père tienne sur ses choix des commentaires si distanciés relatifs aux stratégies et au désir de conformisme social.

C'est pourquoi le texte imbrique avec talent des discours enthousiastes et faussement désinvoltes du père, et le commentaire du narrateur, qui n'est pas dupe de la comédie qui se joue derrière les apparences, sensible à travers la densité des formules toutes faites et des références intertextuelles ou interdiscursives (« pénitence et repentance », « fille déshonorée », « lointaine province », « à moins qu'à la défense on ne préfère l'attaque ». « Avec de l'audace, toujours de l'audace » ; « il faut vivre avec son temps », « Ah ! la jeunesse »). Bref, le texte concatène et enchâsse des énonciateurs variés dont les PDV peuvent s'entremêler (les énoncés en italiques et soulignés), qui indiquent à quel point L1/E1 adopte empathiquement le PDV du père, mais aussi imagine le discours que Marcel va tenir, suite aux instructions que L1/E1 lui aura données, instructions elles-mêmes fortement dépendantes des attentes (des impatiences serait plus juste) du père. Autrement dit, le texte ne comporte qu'un locuteur-scripteur, le narrateur, lequel empathise sur plusieurs énonciateurs seconds (Marcel, le père Beaupréau) qui ne sont pas des locuteurs, mais il tente d'imiter ce qu'ils ont pu dire ou penser, bref, d'imiter par empathie leur PDV. Certes, on n'entend pas explicitement leur voix, mais on peut la reconstruire par certains mouvements prosodiques et syntaxiques – les tournures exclamatives, les questions (« Une fille ? Et après ? ») – certains emplois lexicaux (« on aviserait », « foutre dieu », « Ah ! pour sûr »), les marques personnelles (« Alors soyons modernes »), etc. Ce sont les mêmes marques qui construisent la subjectivité des personnages et qui mettent en scène, au plan énonciatif, l'intersubjectivité d'une comédie sociale dont personne n'est dupe, au fond, mais qui se joue quand même...

Autrement dit, (8) présente une situation intermédiaire entre (7) et (9), tout en se rapprochant de (9) avec ses discours indirects libres exprimant des pensées, avec un doute sur la source compte tenu de la complexité de la récursivité : on est alors face à des PDV émis par des énonciateurs non véritablement locuteurs en l'absence de traces de

l'activité de parole et, surtout, du bornage des discours. Cette disjonction locuteur/énonciateur peut être encore plus forte dans le cas suivant, lorsque les PDV réfèrent non plus à des paroles ou à des pensées, mais à des perceptions, dont le mode de référenciation est cependant plus ou moins truffé de marques qui témoignent de la source percevante et de son point de vue sur l'objet perçu.

6. La disjonction locuteur/énonciateur dans les points de vue perceptuels représentés

Le paradigme énonciatif comprend des PDV encore plus « opaques » que les précédents. On vise moins ici les repérages de la (ou des) source(s) des PDV implicites, singuliers, collectifs, doxiques, récursifs que la difficulté de repérer une forme-PDV, lorsqu'elle est distincte de PDV de L1/E1 et qu'elle n'est pas *communiquée* par son auteur (dans des discours, rapportés ou non), mais *exprimée* par un mouvement d'empathie de L1/E1 à travers des façons de percevoir, le PDV ne paraissant pas un PDV, puisqu'il n'a pas la forme d'un discours identifiable. En ce dernier sens, la problématique du PDV est plus complexe que celle de la voix et du discours rapporté, car si voix et discours rapportés renvoient bien à des PDV exprimés plus ou moins directement par leur auteur, il devient plus difficile de repérer le PDV d'un tel, dès lors que sa voix ne se fait plus entendre : cette difficulté, caractéristique du style indirect libre, qui n'est pas vraiment un « discours », mais qui s'apparente malgré tout à une façon de dire ou de penser, est encore plus nette chaque fois qu'un locuteur/énonciateur envisage les choses en se mettant à la place d'un autre, à la place de ce qu'il voit, de ce qu'il fait, comme par exemple avec les PDV perceptifs représentés ou embryonnaires, sans pour autant lui donner la parole, comme en (9) :

- (9) La première chose qu'aperçut d'Artagnan après les beaux arbres, après le soleil de mai dorant les coteaux verts, après les longues futaies de bois empanachées qui s'étendent vers Compiègne, ce fut une grande boîte roulante, poussée par deux laquais et traînée par deux autres. Dans cette boîte il y avait une énorme chose vert et or qui arpentait, traînée et poussée, les allées riantes du parc. Cette chose, de loin, était indétachable et ne signifiait absolument rien ; de plus près, c'était un tonneau affublé de drap vert galonné ; de plus près encore, c'était un homme ou plutôt un poussah dont l'extrémité inférieure, se répandant dans la boîte, en remplissait le contenu ; de plus près encore, cet homme, c'était Mousqueton, Mousqueton blanc de cheveux et rouge de visage comme Polichinelle. (Dumas, *Le vicomte de Bragelonne*, t. 1 Laffont, 1991 : 111)

Conformément à la structure du PDV représenté perceptuel dégagée dans Rabatel 1997 et 1998, (9) comporte un sujet percevant, d'Artagnan, un procès de perception (« aperçut »), et tout le passage est consacré, dans les phrases suivantes au deuxième plan, au déroulement progressif de la perception globale initiale. Le personnage est le centre de perspective à partir duquel la perception est représentée : en témoigne la façon dont le mode de donation du référent marque une évolution dans l'aperception progressive d'« une grande boîte roulante », d'abord appréhendée globalement comme un tout, dans le premier plan, avant que la perception ne se fasse plus précise pour évoquer « une énorme chose », de loin « indétable », qui, « de près », puis « de plus près encore » (X2) devient « un tonneau affublé de drap de vert » puis « un homme ou plutôt un poussah », avant que, « de plus près encore », d'Artagnan ne reconnaisse Mousqueton. Cette évolution est également marquée par le passage des indéfinis « une » (x2) au démonstratif « cette », associé à un nom sortal indéfini (« chose »), et, enfin, au présentatif « c'était » (x2) (voir Rabatel 2008, t. 1, chap. 3). Le passage au deuxième plan, le choix des noms et des indéfinis de première mention, avant l'emploi du Npr, tout comme la scansion progressive des marqueurs spatiaux de proximité, indiquent le réglage progressif de la focale, selon la distance. Mais l'évolution du mode de donation du référent indique la progressivité d'un regard particulier (celui d'un personnage), sur un objet focalisé (un autre personnage) très particulier lui aussi, compte tenu de sa difformité qui le rend méconnaissable, n'était la permanence de son goût ostentatoire pour un luxe extravagant acquis au service de son maître.

Parfois, le repérage du PDV est cognitivement plus coûteux, par exemple lorsqu'il faut restituer le procès de perception ou combler les implicites entre telle perception et telle parole, comme dans l'exemple (10).

(10) Le roi s'avança jusqu'à la porte à son tour.

« Mon service ! » cria-t-il.

« Qui diable croirait, dit Sa Majesté en rentrant dans la chambre, que je suis le petit-fils de celui qui a dit : 'J'ai failli attendre !' »

Et il alla vers la fenêtre qu'il ouvrit.

Mais l'esplanade était vide comme les antichambres : ni chevaux, ni piqueurs, ni gardes. La nuit seulement, dans tout son calme, dans toute sa majesté, éclairée par une admirable lune qui montrait, tremblante comme des vagues agitées, la cime des arbres du bois de Chatou, et arrachait des milliers de paillettes lumineuses à la Seine, serpent gigantesque et paresseux dont on pouvait suivre les replis depuis Bougival jusqu'à Maisons, c'est-à-dire pendant quatre ou cinq lieues de tours et de détours.

Puis, au milieu de tout cela, un rossignol improvisait un de ces chants merveilleux comme on n'en entend que pendant le mois de mai, comme si ses notes joyeuses ne pouvaient trouver une nature digne d'elles que pendant cette jeunesse de l'année que l'on sent fuir à peine venues.

Toute cette harmonie fut perdue pour Louis XV, roi peu rêveur, peu artiste, mais très matériel. (Dumas, Joseph Balsamo, Laffont 1990 : 316-317)

Le procès de perception n'est pas explicite en (10), il est sous-entendu par les mouvements et la situation : aller vers une fenêtre laisse entendre que celui qui fait le mouvement veut ou, à tout le moins, va y voir quelque chose. Le connecteur argumentatif indique une opposition entre la conclusion *R* du mouvement *P* qui précède *mais* et la conclusion *Non R* de *Q*. Le roi va à la fenêtre pour voir si ses gens sont là pour le servir (puisque'ils ne sont pas dans la chambre ni dans les antichambres, ils doivent donc être ailleurs), et contrairement à son attente, il constate qu'il n'y a personne, pas plus sur l'esplanade que dans les antichambres. Cette impatience excédée et cette attente déçue sont bien exprimées, en sus du connecteur à l'initiale, par les négations « ni » (x3), portant sur des membres de « son service », « chevaux », « piqueurs » et « gardes », confirmant que le roi guette ses gens qui devraient l'aider à partir.

(10) présente une autre difficulté par rapport à (9) : les mécanismes des perceptions représentées en italiques, dans le deuxième plan, expriment certes des perceptions représentées à travers un certain PDV, mais contre toute attente, ce PDV n'est pas celui du sujet percevant en position saillante, le roi. On pourrait expliquer cette situation par le fait que le PDV englobe un vaste panorama de « quatre ou cinq lieues » qui correspond à un PDV « omniscient » du narrateur. L'hypothèse est plausible, mais mieux vaut étayer l'existence du PDV du narrateur par des arguments moins discutables : le mode de donation de la perception et les commentaires explicites du narrateur, en italiques soulignées, indiquent explicitement dans l'anaphore résomptive de la perception enchanteresse précédente, que le roi ne peut pas être à l'origine de cette perception sensible, « majestueuse », « admirable », « merveilleuse » en raison de son caractère « peu artiste mais très matériel ». C'est donc le mode de donation des référents (soulignant la poéticité du moment et de l'heure) qui exclut de lui-même, par une inférence à reculons, que la source soit le roi, puisqu'il est aux antipodes des qualités requises par la perception. Le narrateur fait entendre que ce à quoi le roi « très matériel » pense, c'est à son départ (ce pourquoi il réclamait son service⁹) : la succession de contrastes allusifs montre que sa très prosaïque majesté est peu digne de sa fonction et de la « majesté » du spectacle qui s'offre à

⁹ En fait, le roi hésite entre rester avec Madame Du Barry et partir ; la fixation sur les chevaux, en contexte, exprime son trouble...

elle, comme si le signe de cette incapacité d'être à la hauteur de ce spectacle était le signe d'une incapacité autrement plus grave à assumer toutes les charges de la fonction...

L'ensemble de ces relations entre locuteurs et énonciateurs premiers ou seconds, l'existence d'énonciateurs non locuteurs, la diversité des modes d'expression de la subjectivité de chacune de ces instances d'énonciation rejaillit sur le paradigme des PDV.

7. Le paradigme des PDV représentés, embryonnaires et assertés

Compte tenu des contraintes de publication, j'ai choisi de déployer le socle énonciatif à partir duquel il est loisible de distinguer diverses modalités du PDV en fonction de ses modes linguistiques de manifestation. Comme ces marques ont été listées dans Rabatel 1998, 2008 (t. 1, chap. 1, t. 2, chap. 3, 4 et 5 notamment), je serai bref. Les exemples précédents montrent que la problématique générale du PDV, qui renvoie à une source donnée (L1/E1 ou l2/e2 ou e2) correspond à l'expression de PDV explicites ou implicites ; ces PDV se repèrent plus ou moins aisément en fonction de la présence des marques externes (indiquant où commence et se clôt un PDV) ; leur expression plus ou moins subjective dépend d'un certain nombre de marques internes affectant la référenciation.

Le PDV le plus explicite correspond au PDV asserté, dénomination qui n'est pas tout à fait satisfaisante, mais qui renvoie au fait que le PDV est alors explicitement marqué tant dans son origine (on sait qui parle) que dans ses formes (on sait que c'est une parole, et une parole qui engage, comme l'est le plus souvent une assertion) : ainsi ce genre de PDV s'exprime-t-il le plus souvent dans des discours rapportés explicites et plus ou moins bien circonscrits : discours direct, discours direct libre, discours indirect, discours indirect libre, discours narrativisé, discours direct avec *que*, îlots textuels, discours introduits par *selon*, *d'après*, *pour*, etc. Ces PDV assertés correspondent à des discours racontés/représentés de l2/e2 (ou de e2 dans le cas des discours indirects libres non locutoires exprimant des pensées, et pas des paroles) mais ils peuvent aussi correspondre à des PDV exprimés par L1/E1, dans des commentaires, des jugements qui prennent le plus souvent la forme des assertions, ce pourquoi on a préféré nommer ce PDV des PDV assertés pour bien signifier qu'ils dépassent le cadre (et le paradigme) du discours raconté.

Ce mini-paradigme des PDV assertés connaît lui-même des degrés en fonction de trois critères : celui de la présence explicite de la

source de la parole, celui de la présence des bornes ouvrantes et fermantes, celui de la quantité et de la qualité des marques internes qui expriment les jugements de valeur et/ou les réactions de l'énonciateur aux perceptions, paroles, pensées.

Les exemples (9) et (10) illustrent des PDV perceptuels représentés, coréférant au personnage dans le premier, au narrateur dans le second. Ces PDV représentés correspondent à la modalité intermédiaire du PDV, dans laquelle les traces de subjectivité sont moins directement repérables que dans l'expression de la parole ou des pensées, parce que les perceptions paraissent a priori plus objectives, quoiqu'elles expriment toujours une dimension cognitive et aussi, selon des degrés variables, une visée intentionnelle qui relativisent la thèse de perceptions objectives, ainsi que le montre avec force l'exemple suivant, avec ses démonstratifs en chaîne, la saturation des qualificatifs dépréciatifs accompagnant l'« examen » médical et philosophique, dénotant l'intrication des perceptions et des jugements axiologiques et « scientifiques » :

- (11) Gilbert, qui depuis de longues années n'avait pas vu le roi, examinait en silence cet homme que Dieu avait donné pour pilote à la France, au moment que la plus rude tempête que la France eût encore à subir.

Ce corps gros et court, sans ressort et sans majesté, cette tête molle de formes et stérile d'expression, cette jeunesse pâle aux prises avec une vieillesse anticipée, cette lutte inégale d'une matière puissante contre une intelligence médiocre, à laquelle l'orgueil du rang donnait seul une valeur intermittente, tout cela, pour le physionomiste qui avait étudié avec Lavater, pour le magnétiseur qui avait lu dans l'avenir avec Balsamo, pour le philosophe qui avait rêvé avec Jean-Jacques, pour le voyageur enfin qui avait passé en revue toutes les races humaines, tout cela signifiait dégénérescence, abâtardissement, impuissance, ruine. (Dumas, *Ange Pitou* Laffont 1990 : 845)

Ces PDV représentés et assertés doivent certes être distingués au plan théorique, mais cela ne doit pas conduire à considérer que ces formes s'opposeraient ou s'excluraient au plan de leur manifestation. C'est l'inverse qui est vrai, les textes usent à l'envi de l'un et de l'autre PDV (et l'on pourrait en dire de même pour le PDV embryonnaire sur lequel on reviendra *in fine*). Ainsi l'exemple (12) comporte des PDV représentés concernant la description du bureau de Macquart et du policier lui-même. Ces fragments en italiques coréfèrent aux deux sujets saillants, Bonfils et Ghazali.

- (12) Bonfils et Nadia Ghazali entrent dans le bureau de Macquart. *Le cadre est très ordinaire, mais pas l'homme qui les attend, assis, embusqué derrière son bureau, et les dévisage, sans un geste, légèrement penché en avant, les avant-bras appuyés sur le bureau, ses mains courtes et larges croisées. Il a un visage rond et charnu, des lèvres très minces, un regard*

*fixe et inexpressif. Un peu lourd, sans être gras, les cheveux plaqués en arrière, la moustache poivre et sel taillée très court, costard trois pièces bleu marine, avec de très fines rayures blanches, cravate. L'archétype du fonctionnaire, avec une petite touche années cinquante. **Noria à l'instinct : un vrai tueur. À l'instinct : un flic à respecter. À l'instinct : j'ai ma chance.*** (Manotti, *Nos fantastiques années fric*, Rivages 2001 : 136)

Ce PDV perceptuel saturé de subjectivèmes comporte également un jugement (« l'archétype du fonctionnaire ») suivi de fragments soulignés, au discours direct libre, qui correspondent à un discours intérieur embryonnaire tandis que la réitération de « à l'instinct » signifie que le narrateur mime la fulgurance des réflexions de Ghazali, en son for intérieur. Aussi, compte tenu d'un principe d'économie, peut-on rétrospectivement considérer que le PDV perceptuel qui précède est plutôt celui de Ghazali. Autrement dit, le narrateur installe Noria en centre de perspective principal (par rapport à Bonfils), et son PDV emprunte d'abord la forme d'un PDV perceptuel avant de prendre la forme d'un PDV asserté à travers les discours directs libres.

Parfois, les perspectives peuvent être entrelacées, comme dans l'exemple (13), au point qu'il est difficile de séparer nettement ce qui relève de PDV perceptuels, notamment au début de l'extrait, lorsque le narrateur évoque ce qui rentre dans les yeux. En revanche, il est ensuite possible de dissocier ce qui est vu (« et la rangée des barbes du blond au noir, de temps en temps un cou nu ») des réactions étonnées ou scandalisées au DIL (« Des femmes ! À table avec des hommes ! ») :

(13) Tout lui rentre à la fois dans les yeux : les teintes sombres d'un tapis, là on dirait une forêt mais faite d'arbres inconnus d'Ali, et là une gazelle peut-être, il n'a pas le temps d'en décider... la frange des nappes, le brun des bottes qui luit dessous, les tables si hautes que chaque Blanc a besoin d'une sorte de trône pour être à leur niveau, et les mains si pâles contre l'argent des couverts... À quoi peuvent bien servir ces fourches minuscules et ces poignards si courts ? À quoi, sinon à égorger Ali ? ... Et la rangée des barbes du blond au noir, de temps en temps un cou nu, une femme... Des femmes ! À table avec des hommes ! (F. Salvaing *Pays conquis* Laffont 1977 : 33)

Il est à noter que les DIL expriment empathiquement les pensées d'Ali, tout en maintenant la présence surplombante du narrateur, avec la mention, à deux reprises, du prénom d'Ali, comme si les choses étranges auxquelles il se trouve confronté le rendaient quasiment étranger à lui-même.

Enfin, le PDV embryonnaire (ou raconté, dénomination que je juge avec le recul moins pertinente que la première) est la forme la plus économe du PDV, s'exprimant dans des premiers plans, sans le recours aux expansions, commentaires qui se déploient ensuite dans le second plan, et qui forment le PDV représenté. L'exemple (9) illustre bien ce

mouvement, avec sa première phrase au PS, dénotant la perception appréhendée globalement.

*

Ainsi est-on passé du paradigme des instances énonciatives à celui de l'inscription et des manifestations de la subjectivité dans le langage dans des PDV. Il faudrait ajouter au tableau le paradigme des modalités de prise en charge (Rabatel 2009) et celui des postures énonciatives de co-, sur- et sous-énonciation (Rabatel 2004, 2005b, 2008 et à paraître) à même de rendre compte des relations complexes entre locuteur/énonciateur premier et locuteurs/énonciateurs cités. Mais là encore, rien ne peut s'analyser sans en revenir au socle des instances, dont on mesure mieux, on l'espère, qu'elles ne correspondent pas à l'expression d'une subjectivité extralinguistique, mais qu'elles montrent au contraire comment la subjectivité provient du cœur même du langage, moins pour des raisons purement expressives que pour des raisons cognitives et interactionnelles, afin de mieux se penser à travers les objets, les autres, comme à travers les résistances du matériau linguistique.

Références bibliographiques

- AUTHIER-REVUZ, Jacqueline (1995), *Ces mots qui ne vont pas de soi*. Paris, Larousse.
- COHN, Dorrit [1978] (1981), *La transparence intérieure*. Paris, Éditions du Seuil.
- COMBETTES, Bernard (1992), *L'Organisation du texte*. Metz, Université de Metz, Centre d'analyse Syntaxique de l'Université de Metz.
- CULIOLI, Antoine [1978] (1999), « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *Pour une linguistique de l'énonciation. Formalisation et opérations de repérage*, T. 2, Gap, Paris, Ophrys : 127-144.
- CULIOLI, Antoine (2002), *Variations sur la linguistique*. Paris, Klincksieck.
- CULIOLI, Antoine, NORMAND, Claudine (2005), *Onze rencontres sur le langage et les langues*. Gap, Paris, Ophrys.
- DESCLES, Jean-Pierre (1976), « Quelques opérations énonciatives », dans Jean David & Robert Martin (éds.) *Modèles logiques et niveaux d'analyse linguistique*. Paris, Klincksieck : 213-242.
- DESCLES, Jean-Pierre, GUENTCHEVA, Zlatka (2000), « Énonciateur, locuteur, médiateur », in A. Monod-Becquelin, A. et Erikson P. (eds), *Les rituels du dialogue*, Société d'ethnologie, Nanterre : 79-112.
- DETRIE, Catherine, SIBLOT, Paul, VERINE, Bertrand (2001), *Termes et concepts pour l'analyse du discours*. Paris, Champion.
- DUCROT, Oswald (1980), *Les mots du discours* Paris, Éditions de Minuit.

- DUCROT, Oswald (1984), *Le dire et le dit*. Paris, Éditions de Minuit.
- KUNO, Susumu (1987), *Functional Syntax. Anaphora, Discourse and Empathy*. Chicago, University of Chicago Press.
- MOLINE, Estelle FLAUX, Nelly (2009), *De la manière*. *Langages* 175.
- NØLKE, Henning FLØTTUM, Kjersti, NØREN, Coco, (2004), *ScaPoLine. La théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Paris, Kimé.
- ONO, Aya (2007), *La notion d'énonciation chez Emile Benveniste*. Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- RABATEL, Alain (1997), *Une histoire du point de vue*. Metz, Paris, Ceted, Klincksieck.
- RABATEL, Alain (1998), *La construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris, Delachaux et Niestlé.
- RABATEL, Alain, (2004), « Stratégies d'effacement énonciatif et surénonciation dans *Le dictionnaire philosophique* de Comte-Sponville », *Langages* 156 : 18-33.
- RABATEL, Alain (2005a), « La part de l'énonciateur dans la construction interactionnelle des points de vue », *Marges linguistiques* 9 : 115-136.
- RABATEL, Alain (2005b), « Les postures énonciatives dans la co-construction dialogique des points de vue : coénonciation, surénonciation, sousénonciation », in Bres, J., Haillet, P.-P., Mellet, S., Nolke, H. & Rosier, L., (éds). *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles, Duculot : 95-110.
- RABATEL, Alain (2008), *Homo narrans. Pour une analyse énonciative et interactionnelle du récit*. T. 1 *Les points de vue et la logique de la narration*. T. 2 *Dialogisme et polyphonie dans le récit* Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- RABATEL, Alain (2009), « Prise en charge et imputation, ou la prise en charge à responsabilité limitée », *Langue française* 162 : 71-87.
- RABATEL, Alain (2010), « Retour sur les relations entre locuteur et énonciateur. Des voix et des points de vue », in M. Colas-Blaise, M., Kara, M., Perrin, L. & Petitjean, A. (éds), *La question polyphonique ou dialogique dans les sciences du langage*. Collection *Recherches linguistiques* 31, Metz, CELTED, Université de Metz : 357-373.
- RABATEL, Alain (à paraître), « De l'intérêt des postures énonciatives (co-énonciation, sous-énonciation, sur-énonciation) pour l'interprétation des textes et pour la gestion et l'analyse des interactions didactiques », *Cultura y Educación*.
- TISSERON, Serge, (2010), *L'empathie au cœur du jeu social*. Paris, Albin Michel.
- VINCENT, Diane, DUBOIS, Sylvie (1997), *Le discours rapporté au quotidien*. Québec, Nuit Blanche éditeur.